

1. Notre école

mission, ambitions, valeurs
 principes pédagogiques, mise en œuvre
 interdisciplinarité
 travail de maturité
 technologies de l'information et de la communication
 techniques de travail et gestion des apprentissages

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils
 compléments spécifiques à l'école

OPTION SPÉCIFIQUE: ARTS VISUELS**Objectifs généraux**

Les élèves choisissant l'option spécifique arts visuels (OS AV) ne suivent pas obligatoirement l'enseignement des arts visuels en discipline fondamentale.

Cet état de fait doit être pris en considération dans l'élaboration du plan d'étude afin de garantir aux élèves un traitement égal.

Comment, en effet, donner aux élèves les mêmes chances alors que certains profitent des acquis du programme de la discipline fondamentale et les autres non? La question demande quelques développements.

Il s'agit d'une part d'éviter de soumettre les élèves à des répétitions fastidieuses, d'autre part de conserver une certaine cohérence en se servant des mêmes notions du langage visuel (forme, couleur, espace, rythme...) dans l'un et l'autre cursus.

En d'autres termes, le programme de l'OS AV pourrait être proche de celui de la discipline fondamentale par sa structure, et s'en démarquer dans la manière d'aborder et de traiter les contenus.

Ces considérations plaident pour une OS AV orientée vers la pratique artistique, comprise à la fois comme une pratique instrumentale, une réflexion sur l'attitude et une recherche du sens.

De cette manière, l'OS AV affirme son autonomie face à la discipline fondamentale sans pour autant renoncer aux apports multiples qui peuvent découler de leur mise en relation. Ce choix respecte donc les deux curriculums sans accentuer le décalage de fait.

Dans cette optique, le bagage d'un élève optant pour l'enseignement de la musique en discipline fondamentale est susceptible d'apporter un enrichissement à sa démarche et un complément à ses connaissances en tissant des relations privilégiées et originales.

Dans un contexte plus large, l'OS AV ne saurait être comprise comme une préformation artistique et entrer en concurrence avec l'année préparatoire dispensée par les écoles d'arts visuels. Elle n'en a ni les moyens, ni les objectifs.

Objectifs fondamentaux

Si l'enseignement des arts visuels comme discipline fondamentale vise à l'éducation du regard, c'est-à-dire au développement et à la structuration de la faculté perceptive, l'OS AV se conçoit donc comme une éducation artistique.

A la découverte plutôt formelle de l'expression s'ajoute la dimension d'une pratique soutenue qui conduit l'élève à élaborer progressivement une démarche personnelle et cohérente.

Cet itinéraire exige aussi bien un engagement intense de l'élève qu'une pédagogie appropriée reposant sur des approches différenciées et des regards multiples suivant les domaines d'étude:

- pratique de la couleur et du dessin
- techniques (gravure, impression, photographie, infographie)
- lecture d'images
- histoire de l'art
- philosophie
- activités créatrices manuelles (ACM) et textiles (ACT)

1. Notre école

mission, ambitions, valeurs
 principes pédagogiques, mise en œuvre
 interdisciplinarité
 travail de maturité
 technologies de l'information et de la communication
 techniques de travail et gestion des apprentissages

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils
 compléments spécifiques à l'école

Il est donc souhaitable, pour ne pas dire indispensable, que ces domaines soient enseignés par des personnes différentes afin de proposer à l'élève une diversité de points de vue. Cette pédagogie se justifie d'autant mieux qu'elle place l'élève au centre du processus, l'amenant, par le biais de projets, à construire lui-même des liens, à organiser les contenus au gré de son travail, au mieux de ses possibilités et selon les nécessités du moment.

L'objectif d'une telle conception est de fournir à l'élève les bases suffisantes à la conquête de son autonomie: moyens techniques, certes, mais aussi confiance en soi, goût du risque, discipline et rigueur.

La démarche créative s'accompagnant de moments de doutes, de remises en questions, voire d'échecs, l'élève va connaître des situations difficiles qu'il doit être à même de surmonter.

Descriptif des domaines

Domaine de création

- dessin d'observation, esquisses, construction de la forme
- peinture expressive, matières, travail sur la couleur, textures, peinture sur le motif
- 3 dimensions, construction de la forme, approche de l'espace, du volume, des matières, sensibilisation au lieu, à la lumière

Domaine des techniques

- techniques traditionnelles (fusain, pastel, aquarelle, ...)
- techniques de gravures et d'impression (lino-, styrogravure, gravure sur bois, sérigraphie, eaux-fortes, ...)
- médias (photographie, vidéo, infographie)
- techniques tridimensionnelles (modelage, papier mâché, siporex, ...)

Domaine de l'image

- spécificité du langage des formes
- lecture sensible d'oeuvres (reproductions, oeuvres originales): exercices d'analyse et d'interprétation de la composition par le dessin, la couleur, le geste, le collage, la photographie, ...

Domaine de l'histoire

L'histoire éclaire les oeuvres, les oeuvres éclairent l'histoire:

- approche chronologique
- portraits d'artistes
- rapports dialectiques

Domaine de la philosophie

- clarification des notions: réalisme, subjectivité, ...
- enjeux et attitudes: démarche, engagement

Domaine des activités créatrices manuelles et textiles

Dispensées sous forme de cours complémentaires, ces activités se prêtent particulièrement à l'exercice des techniques tridimensionnelles par l'importance qu'elles accordent aux matières, au sens tactile et aux technologies, mais offrent également de nombreuses possibilités de collaboration avec les autres domaines.

1. Notre école

mission, ambitions, valeurs
 principes pédagogiques, mise en œuvre
 interdisciplinarité
 travail de maturité
 technologies de l'information et de la communication
 techniques de travail et gestion des apprentissages

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils
 compléments spécifiques à l'école

Domaine des activités créatives manuelles

Par l'observation, la comparaison et l'analyse, l'élève apprend à différencier les problématiques liées à la fonction d'un objet. Dans la phase de planification et de construction, il identifie les problèmes apparaissant et trouve des solutions adaptées aux phénomènes physiques (forme, matière, mouvement).

En multipliant ainsi les regards, l'enseignement de l'OS AV vise, non pas à un savoir étendu, donc éclaté, mais à l'intégration des processus créatifs par l'élève dans un trajet qui met l'accent sur l'expression sensible, sur la recherche, l'invention, l'imagination et la réflexion.

Le descriptif donné ici n'a pas valeur de programme, mais sert uniquement à illustrer la richesse de la palette à laquelle les trajectoires individuelles vont ensuite donner un profil.

Notons que, tout comme pour le plan d'études de la discipline fondamentale, la structure décrite dans la suite intègre, sans mention séparée, les diverses exigences (connaissances, savoir-faire et attitude).

A relever encore l'importance de l'enseignement des techniques, prévu par le RRM pour l'OS AV, car le domaine des techniques requiert un savoir-faire que l'élève ne peut acquérir, développer et perfectionner que dans le cadre d'un tel enseignement.

Découpage par degrés**Degré 10:****Domaine de création**

La première étape, qui marque l'entrée en matière de l'OS AV, consiste, à partir d'une idée simple (par exemple un sujet repris de la discipline fondamentale) à mettre en place avec l'élève une stratégie élémentaire de travail:

- comment donner substance à un thème, l'enrichir, le transformer pour le faire aboutir à une première réalisation;
- évaluer rétrospectivement le chemin parcouru, reconsidérer les différentes phases du travail comme des passages obligés d'une évolution menant au résultat obtenu;
- identifier les mécanismes qui ont permis d'intensifier l'impact de l'image, de donner plus de force à la solution proposée, tels que le choix de la technique, de la matière, le recadrage, la suppression de certains éléments, l'accentuation d'un détail, les accidents de parcours, ...

L'élève répète ensuite l'expérience dans un projet plus personnel, avec l'exigence supplémentaire d'exécuter le travail dans une technique plus complexe.

Domaine de l'image

Poser les bases pour une bonne compréhension de la spécificité du langage visuel (par rapport à d'autres formes de langage ou aux mécanismes de la perception) constitue l'objectif essentiel du domaine de l'image au degré 10. Pour l'atteindre, la «lecture d'images» doit se proposer de développer des facultés particulières, et souvent ignorées, que l'on pourrait définir comme une intelligence du regard: apprendre à mesurer des qualités visuelles (valeur, modelé, couleur, contour, masses, ...), c'est-à-dire mettre en relation les différents éléments qui composent l'image, ordonner ces éléments au sein d'une structure unificatrice qui règle les rapports des parties au tout.

Domaine des techniques

Le premier semestre est consacré à l'introduction d'une technique, afin de donner à l'élève les connaissances nécessaires à la réalisation de son projet (cf. domaine de création).

L'enseignement des techniques présente en plus l'avantage de promouvoir des qualités telles que patience, endurance, précision et demande un soin considérable dans la réalisation.

1. Notre école

mission, ambitions, valeurs
 principes pédagogiques, mise en œuvre
 interdisciplinarité
 travail de maturité
 technologies de l'information et de la communication
 techniques de travail et gestion des apprentissages

2. Disciplines fondamentales

français
 allemand
 anglais
 italien
 latin
 mathématiques
 sciences expérimentales
 biologie
 chimie
 physique
 enseignement interdisciplinaire (EISE)
 sciences humaines
 géographie
 histoire
 introduction à l'économie et au droit
 enseignement interdisciplinaire (EISH)
 arts visuels
 musique
 sport

3. Options spécifiques

latin
 grec
 anglais
 espagnol
 italien
 russe
 biologie et chimie
 physique et applications des mathématiques
 économie et droit
 philosophie/pédagogie/psychologie
 arts visuels
 musique

4. Options complémentaires

biologie
 chimie
 physique
 applications des mathématiques
 informatique
 géographie
 histoire
 économie et droit
 philosophie
 pédagogie/psychologie
 enseignement religieux
 arts visuels
 musique
 sport

5. Annexes

grilles horaires, par profils
 compléments spécifiques à l'école

Domaine des ACT

Les activités créatrices textiles jouent un rôle majeur dans la prise de conscience des processus créatifs, elles amènent l'élève sur un terrain non exploré qui revalorise la main, le geste et le sens tactile. Découvrant la résistance et les spécificités des matériaux dans la confection d'un objet, l'élève

- acquiert les techniques de bases textiles et les applique;
- étudie et travaille la forme, la texture, le volume, la fonction;
- trouve des solutions technologiques et visuelles appropriées à son projet...

Domaine des ACM

Les activités créatrices manuelles se prêtent particulièrement à l'exercice des techniques tridimensionnelles par l'importance qu'elles accordent aux matériaux et aux technologies. Elles offrent également des possibilités de collaboration avec les autres domaines. Il s'agit de consolider les différentes techniques acquises au secondaire I.

Degré 11

La structure de l'OS AV au degré 11 reprend largement celle du degré 10, mais en mettant l'accent sur d'autres domaines et en amenant l'élève à conduire un projet de plus grande ampleur.

Au premier semestre, l'élève aborde, dans le domaine technique, l'infographie (programme intégré, puis traitement de l'image). Cette introduction aux nouveaux médias lui offre diverses possibilités de développement: publication de son travail de maturité, recherche dans le domaine de l'image (interprétation, expérimentation), multimédias.

La lecture d'images prend au degré 11 une nouvelle signification en s'ouvrant à des clés d'interprétation fournies par le domaine de l'histoire.

Quant aux ACT, elles sont maintenant remplacées par les ACM.

Degré 12

La grande nouveauté du degré 12 provient de l'introduction du domaine de la philosophie: l'élève élargit le champ de sa réflexion, interroge la démarche de certains artistes, tente de cerner les implications des oeuvres qui l'intéressent. Il découvre par là que «l'attitude artistique», pour autant qu'on puisse la définir, engage son existence et comporte des risques et des responsabilités.

Annexe

INTERDISCIPLINARITÉ

En 12e année, l'enseignant principal de l'option spécifique (OS) et l'enseignant de philosophie conduisent en duo une démarche interdisciplinaire, à raison d'une leçon hebdomadaire, organisée dans le cadre de l'OS, en parallèle au cours de philosophie. Les détails d'organisation et les objectifs de cet enseignement sont précisés dans le chapitre consacré spécifiquement à l'interdisciplinarité.